



Délibération traitant du tarif des affouages

**Décision du conseil**

**Pour : 10**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Loyer annuel des installations de la CUMA

**Décision du conseil**

**Pour : 10**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Droits chasse & pêche

**Décision du conseil**

**Pour : 10**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Délibération pour l'attribution de subvention aux associations

Le Maire informe le conseil que les subventions 2022 attribuées aux différentes associations ont fait l'objet d'un regrettable oubli. Il propose donc à l'assemblée de régulariser l'erreur dans l'exercice 2023. Le montant total des subventions allouées aux différentes associations s'élève à 2 293.00 €

**Décision du conseil**

**Pour : 10**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Opération Communes Solidaires. Chapeauté par l'association « Semons L'espoir », le maire propose de participer par un don de 46.00 €.

**Décision du conseil**

**Pour : 10**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**III - Préparation budget prévisionnel**

Le Maire indique qu'au regard des résultats budgétaires 2022, le conseil devra se prononcer et arrêter les différentes propositions notamment en terme d'investissement pour l'exercice 2023. Un premier RDV de préparation budgétaire est prévu le jeudi 9 février prochain.

**IV - Questions diverses**

Affouage 2023 : les travaux d'affouage se situeront sur le saussois, ainsi que sur le secteur du « Chatelot ». Cette année il y a 13 portions d'affouage à partager entre ces deux secteurs. Le tirage au sort des portions se déroulera le jeudi 9 février à 18h30 en Mairie.

Repas des Seniors Nelly présente le bilan moral et financier du repas des Seniors qui a eu lieu le 14 janvier dernier. Le traiteur Norbert BONNET a régalé tous les convives présents à cette sympathique journée. Le coût des repas s'élève à **1 241.51 €**

Opération Colis des anciens : Rappel – les colis sont affectés aux personnes de plus de 70 ans et ne participant pas au repas. Ce sont 10 colis qui ont été remis aux différents bénéficiaires, montant de **216.22 €**

**Soit un bilan financier total de 1 457.73 €**

Mercredi 11 janvier : comme il était prévu, le Maire et quelques conseillers ont accueilli Monsieur CHAUVIN du CAUE. L'objet de cette rencontre était de lancer une réflexion sur le devenir du bâtiment communal, lorsque notre école maternelle sera transférée à Baume. A la suite d'une présentation vidéo et de la visite complète du bâtiment, Mr CHAUVIN reconnaît et constate un certain potentiel pour projeter la faisabilité de réadapter l'étage de la Mairie en 1 voire 2 logements. Cette personne nous livrera ses propositions en Mai prochain.

L'ordre du jour épuisé, le Maire clôture la séance à 22 heures 00.